Règlement des Interclubs AFP

---

1. Règles générales 2
2. Définitions 3
3. Catégories 4
4. Formats de rencontre et de jeu : 5
5. Horaires et Calendrier : 6
6. Composition des équipes 8
7. Inscriptions des équipes 9
8. Tirage au sort des poules et du tour final 10
9. Arbitrage / juge-arbitrage 12
10. Déroulement des rencontres 13
11. Points attribués dans le ranking 14
12. Conditions financières 14
13. Amendes et sanctions 15

1. Règles générales

1.1. Les interclubs de padel 2022 sont organisés par l'AFP.

1.2. Chaque club doit s'efforcer d'avoir au minimum un juge-arbitre ayant suivi une formation fédérale. Si ce n'est pas le cas, une personne devra être désignée par le club comme responsable des interclubs et sera la personne de contact avec l'AFP.

1.3. Le juge-arbitre d'une rencontre peut prendre les mesures qu'il juge adéquates au bon déroulement de la rencontre.

1.4. Les interclubs de padel sont réservés aux joueurs affiliés à un club membre de l'AFP (sauf dérogation) en ordre d'affiliation fédérale.

1.5. L'affiliation individuelle d'un joueur est demandée sur le site de l'AFP (www.afpadel.be) par le joueur et doit être validée par le club.

1.6. Les différentes affiliations sont décrites sur le site de l'AFP : http://www.afpadel.be/affiliation-individuelle/

1.7. La licence donne accès à toutes les catégories suivant les modalités décrites au point 3 du présent règlement.

1.8. Un joueur ne peut participer à la compétition que pour le club qui lui a octroyé sa licence.

1.9. La gestion des interclubs est effectuée via le site de la fédération : **www.afpadel.be**

1.10. Le présent règlement peut être soumis à des changements en cours d'année suivant la procédure décrite dans le R.O.I. de l'AFP.

1.11. Les rencontres peuvent se jouer sur des terrains en plein air ou couverts. Lorsque les terrains sont pourvus d'un éclairage, il est obligatoire de terminer la rencontre. Les terrains doivent être conformes aux règles de la FIP sauf dérogation accordée par l'AFP.

1.12. Les interclubs sont prioritaires par rapport aux tournois. Les juges-arbitres des tournois doivent tenir compte des jours et horaires des interclubs pour organiser leurs poules et tableau final.

1.13. L'âge minimum pour participer aux interclubs est d'être né en 2010 et avant.

2. **Définitions**

2.1. La CATEGORIE **désigne le niveau de l'interclub.**

2.2. La condition de participation d'un joueur dans l'une ou l'autre catégorie est déterminée par son CLASSEMENT.

Le détail de l'attribution des classements est disponible dans le « Règlement des tournois 2022 » : https://tiesports.s3.amazonaws.com/clubs/46752/document-images/534c4d07-806c-41b4-8950-4513b00322d9.pdf

Aucune réévaluation du classement d'un joueur ne sera faite après la clôture des inscriptions des équipes à l'exception des nouveaux affiliés non/mal évalués.

2.3. Les catégories OPEN sont ouvertes à tous les joueurs peu importe leur CLASSEMENT.

2.4. Une « JOURNEE D'INTERCLUBS » reprend l'ensemble des rencontres prévues à une date dans le planning. La « JOURNEE D'INTERCLUBS » d'une rencontre reste donc celle prévue au planning même en cas de remise.

3. Catégories

3.1. Les catégories organisées sont les suivantes : Dames, Messieurs, Mixte, Vétéran et Jeunes.

3.2. En Messieurs (Senior) :

- MD100 - Maximum P100
- MD200 - Minimum P100 - Maximum P200
- MD300 - Minimum P200 - Maximum P300
- MD400 – Minimum P300 – Maximum P400
- MD500 - Minimum P400 - Maximum P500
- MD700 - Minimum P500 (un P1000 peut uniquement jouer avec un P500)
- MD1000 - Minimum P500

3.3. En Dames (Senior) :

- WD50 - Maximum P50
- WD100 - Minimum P50 - Maximum P100
- WD200 - Minimum P100 - Maximum P200
- WD300 – Minimum P200 – Maximum P500 (une P500 peut uniquement jouer avec une P200)
- WD500 - Minimum P200

3.4. En Vétéran :

- MD+45I - Réservé aux Messieurs nés en 1977 et avant - Catégorie open
- MD+45II - Réservé aux Messieurs nés en 1977 et avant - Classements P100, P200, P300
- WD+35I - Réservé aux Dames nées en 1987 et avant - Catégorie open
- WD+35II - Réservé aux Dames nées en 1987 et avant - Classements P50, P100 et P200

3.5. En Mixte :

- MX100 - Réservé aux Dames P50 et P100 et aux Messieurs P100
- MX300 - Réservé aux Dames P200 et P300 et aux Messieurs P200 et P300
- MX500 - Réservé aux Dames P300 et P500 et aux Messieurs P400 et P500
- MX1000 - Réservé aux Dames P200, P300 et P500 et aux Messieurs P500 - P700 et P1000

3.6. Les dames peuvent uniquement jouer dans les catégories hommes mentionnées au point 3.2 selon les mêmes conditions particulières mentionnées (CLASSEMENT DAMES = CLASSEMENT HOMMES).

4. **Formats de rencontre et de jeu :**

4.1 En WD et MD (Senior), chaque rencontre se déroule en 3 séries de 2 matchs. Un joueur ne peut jouer qu'un seul match avec le même partenaire. Un joueur ne peut jouer qu'un seul match par série de 2 matchs. (Exemple : il ne peut pas jouer à la fois dans les matchs 1 et 2, dans les matchs 3 et 4 ou dans les matchs 5 et 6).

4.2. En catégorie Vétéran et Jeunes, la rencontre se déroule en 2 séries de 2 matchs. Un joueur ne peut jouer qu'un seul match avec le même partenaire. Un joueur ne peut jouer qu'un seul match par série de 2 matchs. (Exemple : il ne peut pas jouer à la fois dans les matchs 1 et 2 ou dans les matchs 3 et 4).

4.3. En catégorie Mixtes, la rencontre se déroule en 2 séries de 2 matchs, dans l'ordre suivant :

1ère série de 2 matchs : 1 double dames et 1 double hommes
2ème série de 2 matchs : 2 doubles mixtes

4.4. Dans toutes les catégories, les rencontres se déroulent en 1 set jusqu'à 9 jeux. (Tie Break en 7 à 8-8). A l'exception des WD300, WD500, MD700, MD1000, MX et Vétéran où les rencontres se déroulent en 2 sets gagnants et super tie-break au 3ème.

5. Horaires et Calendrier :

5.1. Horaires des rencontres :

	Samedi		Dimanche	
9h	**MD300** / (MD100)	**WD300** / (WD100)	**MD200** / (MD400)	**WD50** / (WD200)
13h ou 13h30	**MD500** / (MD300)	**WD100** / (WD300)	**MD400** / (MD200)	**WD200** / (WD50)
17h ou 18h	**MD100** / (MD500)		**MD700**	**WD500**

Les horaires mentionnés en vert sont **prioritaires,** avec les règles suivantes à respecter :

- Club avec 1 terrain : 2 équipes par créneau horaire (catégories mentionnées en vert)
- Club avec 2 terrains : 3 équipes par créneau horaire (catégories mentionnées en vert)
- Club avec 3 terrains et + : 4 équipes par créneau horaire (catégories mentionnées en vert)

Si ces règles ne peuvent être respectées et en fonction des équipes à inscrire, les horaires peuvent être adaptés (cfr. Catégories mentionnées entre parenthèses).

Exemple :

Club à 1 terrain qui souhaite inscrire 3 équipes en MD300 et 3 équipes en MD500. Il peut :

- Créneau 1 : samedi 9h : 2 équipes en MD300
- Créneau 2 : samedi 13h : 1 équipe en MD300 et 1 équipes en MD500
- Créneau 3 : samedi 17h : 2 équipes en MD500

Tout changement d'horaire ou report d'une rencontre peut être négocié entre les deux capitaines. En cas de report, le club visité reste le même (sauf accord des capitaines). Ces changements doivent être communiqués à la fédération (secretariat@afpadel.be). Si les capitaines n'ont pas trouvé d'accord, l'AFP prendra une décision.

5.2. Calendrier des rencontres en phase de poules des catégories MD et WD :

Catégorie	DATES											
	Poules											
	SA	DI	SA	DI	SA	DI	SA	DI	SA	DI		
MD et WD	19/3	20/3	26/3	27/3	23/4	24/4	30/4	1/5	14/5	15/5		
	Tour final											
	SA	DI	SA	DI	SA	DI	SA	DI	SA	DI	SA	DI
	21/5	22/5	28/5	29/5	4/6	5/6	11/6	12/6	18/6	19/6	25/6	26/6

Toutes les rencontres de la phase qualificative de poules doivent être clôturées pour le dimanche 15 mai à minuit.

Le tour final débutera dans la foulée, soit le week-end des 21 et 22 mai. Les rencontres seront programmées en fonction du nombre d'équipes engagées.

5.3. Calendrier des rencontres en phase de poules des catégories MX, Vétérans et Jeunes:

Les dates précises des interclubs MX, Vétérans et Jeunes seront communiquées ultérieurement.

5.4. En cas de report, les règles suivantes sont d'application :

- Tout match terminé est acquis.
- Toute série de 2 matchs en cours doit être terminée avec les mêmes joueurs et selon les mêmes compositions que celles renseignées sur la feuille de match.
- Tout match en cours doit se terminer avec les mêmes joueurs, au point où il a été arrêté.
- Si une série de 2 matchs n'a pas débuté, la feuille de matchs de cette série peut être complètement ou partiellement changée.
- Les joueurs changés peuvent être remplacés par tout joueur, dans le respect des règles 3.2, 3.3, 3.4 et 3.5.

5.5. En cas de remise, la date de celle-ci doit être programmée au moment où la décision de remettre la rencontre est prise. La date doit être communiquée immédiatement par mail au secrétariat de l'AFP.

5.6. Les joueurs participants à une rencontre remise doivent être membre du club au moment de la date originale de la rencontre.

5.7. Le planning des interclubs sera communiqué aux responsables des clubs et aux joueurs via le site de l'AFP. Les résultats et classements seront mis à jour sur le site de l'AFP.

5.8. Les horaires et le lieu des rencontres seront communiqués via notification. En cas de modification de l'horaire ou du lieu d'une rencontre, la dernière notification publiée est celle dont il faut tenir compte.

6. Composition des équipes

6.1. Pour chaque rencontre, la feuille de match doit être composée de minimum 4 à maximum 10 joueurs. En cas de report de toute la rencontre à une autre date, une autre composition peut être présentée par le capitaine.

6.2. Chaque club pourra, en cours d'interclubs, faire des ajouts de joueurs. Ceux-ci devront avant de monter sur le terrain :

- être en ordre d'affiliation
- avoir un CLASSEMENT (la demande de CLASSEMENT doit être rentrée à l'AFP 48h avant le jour de la rencontre si la personne n'en n'a pas encore)
- être en ordre de cotisation dans leur club
- être inscrits dans l'équipe et sur la feuille de match

6.3. L'ajout du joueur dans le système devra être fait avant le début de la rencontre.

6.4. Ne jamais supprimer un joueur d'une liste de force car il perdrait tous ses points acquis en interclubs.

6.5. Un joueur ne peut pas participer à 2 rencontres la même « Journée d'interclubs » dans la même catégorie. Si une rencontre est reportée, il faut tenir compte de la « Journée d'interclubs » d'origine pour savoir si une personne peut jouer.

6.6. Un joueur peut participer à 2 rencontres la même « Journée d'interclubs », mais dans 2 catégories différentes.

7. Inscriptions des équipes

7.1. L'inscription des équipes seniors et mixtes devra se faire pour le 13/02/2022 à minuit.

7.2. Nombre d'équipes autorisées :

En fonction du nombre de terrain dont il dispose, un club peut inscrire en catégories Senior :

- Club avec 1 terrain : 2 équipes par créneau horaire
- Club avec 2 terrains : 3 équipes par créneau horaire
- Club avec 3 terrains et + : 4 équipes par créneau horaire

Les normes du nombre d'équipes/catégorie dans les catégories MX, Vétérans et Jeunes seront communiquées plus tard.

Suivant le nombre d'équipes inscrites par catégorie et par club, le créneau horaire peut être modifié avec accord des 2 capitaines (le jour reste le même). Exemple : club à 2 terrains ayant 3 équipes dont 2 programmées à 9h à domicile mais n'ayant pas d'équipe prévue à 13h. Une des deux équipes pourra être déplacée à 13h.

8. Tirage au sort des poules et du tour final

8.1. Une poule d'interclubs compte minimum 4 et maximum 6 équipes.

8.2. La composition des poules se fera dans la mesure du possible sur une base régionale.

8.3. Il y aura 2 sortants par poule qui disputeront le tour final.

8.4. Les points attribués aux équipes sont :
- victoire = 3 points
- égalité = 1 point
- défaite = 0 point

8.5. Si 2 équipes terminent à égalité de points à la fin de la phase de poules, elles seront départagées en fonction de leur confrontation directe. Si le résultat de la rencontre est une égalité, on calcule la différence entre :
1) les sets gagnés et les sets perdus.
2) si l'égalité persiste : les jeux gagnés et les jeux perdus.
3) si l'égalité persiste : c'est le résultat du :
   a. 5ème match dans les catégories MD et WD
   b. 3ème match dans les catégories Mx et Vétéran

   qui détermine le vainqueur de la rencontre.

8.6. En cas d'égalité de points entre trois équipes en sortie de poule, l'ordre sera établi suivant le calcul qui suit :

1) Le calcul de la différence entre les jeux gagnés et les jeux perdus dans les matchs concernant les équipes à égalité (les résultats avec la 4ème équipe ne sont pas pris en compte).
2) Si deux équipes sont encore à égalité, la règle 8.5. est d'application.
3) En cas de nouvelle égalité, le calcul est à nouveau effectué en tenant compte de tous les matchs joués dans la poule.
4) S'il devait encore subsister une égalité, le JA déterminera les deux équipes sortantes par tirage au sort en cas d'égalité pour la 1ère et 2ème place, ou une équipe en cas d'égalité pour la 2ème place.

   Dans les catégories WD300, WD500, MD700 et MD1000 ainsi qu'en Mixte, en Vétéran et en Jeunes, le même principe est appliqué en débutant par le calcul des sets.

8.7. Un premier de poule rencontrera un deuxième de poule au 1er tour du tableau final. Il se peut donc que des 1ers de poule soient en avant tour.

8.8. Club visité/visiteur dans le tableau final : un 1er de poule recevra au 1er tour. Pour les tours suivants, la fédération organisera les rencontres de manière à répartir au mieux les matchs à domicile et à l'extérieur. Les règles de désignation du club receveur sont les suivantes :

- Le nombre de fois qu'une équipe a reçu et a été en déplacement (l'équipe qui a reçu le moins de fois reçoit). Quand une équipe est bye, elle est considérée comme ayant reçu le match.

- Si les deux équipes ont le même ratio, l'équipe qui reçoit est celle qui a été placée en premier dans le tableau (donc de haut en bas et des 1ers tours aux suivants).

9. Arbitrage / juge-arbitrage

9.1. Pour chaque rencontre, le club visité désignera un responsable interclubs. Le responsable interclubs prendra les décisions qui s'imposent pour assurer le bon déroulement des rencontres, dans un esprit fair-play et constructif.

9.2. Une rencontre d'interclubs se joue obligatoirement sur deux terrains. A l'exception :
- des clubs n'ayant qu'un seul terrain
- si plusieurs rencontres sont prévues en même temps

9.3. Si le club dispose de 3 terrains et qu'il accueille 2 rencontres en même temps, les matchs doivent se dérouler suivant le tableau ci-dessous :

Rotation	Terrain 1	Terrain 2	Terrain 3
1	Match 1	Match 2	Match 1
2	Match 3	Match 4	Match 2
3	Match 6	Match 3	Match 4
4	Match 5	Match 5	Match 6
Rencontre 1		Rencontre 2	

10. Déroulement des rencontres

10.1. Les joueurs de la 1ère série de matchs doivent être présents minimum 15 minutes avant la rencontre.

10.2. 15 minutes avant le début de la première série de matchs, les deux capitaines s'échangent la feuille de « composition des équipes » (préalablement imprimée). Une fois la feuille échangée, la composition des paires ne peut plus être modifiée (quelle qu'en soit la raison). Cette règle est d'application à chaque échange de la feuille de « composition des équipes ».

10.3. Pour la seconde et/ou la dernière série de matchs, les deux capitaines échangent une nouvelle feuille de « composition des équipes ». La composition des équipes est libre, cependant, un joueur ou une joueuse ne peut jouer qu'un seul match avec le même partenaire.

10.4. Une « série de matchs » est considérée comme débutée à l'échange des feuilles. En cas de blessure d'un joueur pendant l'échauffement, le match est considéré comme perdu.

10.5. L'ordre des matchs au sein de chaque série est libre.

10.6. Le capitaine de l'équipe du club visité est chargé de remplir la « feuille de résultats » sur papier et la « feuille de match » sur le site de l'AFP (http://www.afpadel.be/documentations/). Celle-ci doit être encodée **avant** le début de chaque série de matchs.

10.7. Si un joueur ne satisfait pas aux conditions de participation de la catégorie concernée par la rencontre, le match est perdu sur un score de forfait 9-0 (ou 6-0 6-0 suivant le format du match). Il faut donc encoder ce score dans la plateforme IT.

10.8. Une équipe qui abandonne un match donne l'ensemble des jeux restants à l'équipe adverse. Il faut encoder le score dans la plateforme IT (**pas de retrait, ni de WO**).

10.9. Les résultats de la rencontre doivent être encodés le jour même de la rencontre dans Tie Padel et au plus tard pour le lundi à minuit.

10.10. Le coaching est autorisé lors des changements de côté par l'ensemble des joueurs de l'équipe ou le capitaine.

10.11. Le capitaine peut être un membre non-joueur. En cas de remise de la rencontre, le capitaine peut être remplacé.

10.12. Le J-A, le responsable interclubs ou les capitaines peuvent demander les pièces d'identité des joueurs.

10.13. Une équipe qui déclare forfait doit prévenir l'AFP (secretariat@afpadel.be) et l'équipe adverse.

10.14. Exceptionnellement, une rencontre peut être jouée dans un autre club (terrain inondé, terrain en cours de construction…), avec accord du capitaine adverse. Le club visité devra en informer la fédération.

11. Points attribués dans le ranking

Les points gagnés en interclubs seront comptabilisés pour le Ranking Messieurs ou Dames ainsi que pour les Rankings Vétéran et Mixte.

Les tableaux de répartition des points gagnés en interclubs est disponible sur la page « Documentation » du site de l'AFP.

12. Conditions financières

12.1. L'inscription d'une équipe aux interclubs est de 20 euros.

12.2. L'équipe visitée met à disposition le(s) terrain(s) et fournit les balles. Un tube de balles neuves pour 2 matchs pour toutes les catégories à l'exception des MD700, MD1000, WD300 et WD500 ou un tube de balle neuve par match doit être fourni.

13. Amendes et sanctions

13.1. En cas d'infraction au règlement, de plainte ou de non-respect des règles de convivialité, une équipe peut être disqualifiée pour la rencontre jouée ou pour l'ensemble des interclubs.

13.2. Les amendes sont facturées aux clubs. Nous recommandons à ceux-ci de faire signer un engagement de prise en charge de ces amendes par les joueurs lors de leur inscription en interclubs.

13.3. Les clubs pourront transmettre un listing des personnes n'étant pas en ordre de paiement : cotisation, amendes, cours… Ces joueurs seront bloqués par la fédération et ne pourront : changer de club, reprendre une licence, participer aux compétitions de l'AFP tant qu'ils ne se seront pas mis en ordre.

13.4. Tableau des amendes et sanctions :

Type d'amende	Amende	Sanction/ résultat
Joueur non affilié à la fédération en compétition	100,00 €	Match perdu
Retard d'une équipe	50,00 €	
Nombre de joueurs insuffisant (1 ou 2 absent(s))	50,00€/ match non joué par série	Match perdu sur un score de forfait 9-0 ou 6-0 6-0 suivant le format du match
Joueur non repris sur la feuille de matchs	25,00€/ joueur	Match perdu sur un score de forfait 9-0 ou 6-0 6-0 suivant le format du match
Non-respect des règles reprises au point 3	300,00 €	Rencontre perdue par forfait 6/0
Ordre des matchs non respecté par rapport à la feuille officielle	100,00 €	Série de deux matchs perdue par 9/0 ou 6/0 6/0
Joueurs ayant joué plusieurs fois ensemble	50,00 €	2ème match perdu sur un score de forfait 9-0 ou 6-0 6-0 suivant le format du match
Mention fausse sur la feuille de matchs	125,00 €	Rencontre perdue par forfait 6/0
Forfait général après établissement du calendrier	250,00 €	/
Forfait pour une rencontre	75,00€ si annoncé plus de 48h avant	/
	150,00€ si annoncé moins de 48h avant	/
Forfait pour la 2ème fois	100,00 €	Disqualification pour le reste des IC
Forfait d'un joueur mentionné sur la feuille officielle	25,00 €	/
Pas de pièce d'identité	25,00 €	Le joueur concerné ne peut pas jouer la rencontre
Résultats non encodés dans les délais	50,00 €	/